RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2024 – 859 DU 27 MARS 2024 portant approbation du Plan national de Contingence de la République du Bénin.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- **Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n° 2023-507 du 10 octobre 2023 portant composition du Gouvernement ;
- vu le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu le décret n°2011-834 du 30 décembre 2011 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la Plate-forme nationale de Réduction des Risques de Catastrophe et d'Adaptation au Changement climatique (PFNRRC-ACC) en République du Bénin ;
- vu le décret n° 2023-334 du 21 juin 2023 portant mesures et procédures de réduction des risques de catastrophe, d'urgence sanitaire et de protection civile ;
- vu le décret n° 2023-372 du 19 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique ;
- sur proposition du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique,
- le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 27 mars 2024,

DÉCRÈTE

Article premier

Est approuvé, tel qu'il figure en annexe au présent décret, le Plan national de Contingence.

Article 2

Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, président de la plateforme nationale de Réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique, en liaison avec les ministres membres de la plateforme, est chargé de



prendre les dispositions nécessaires pour la préparation permanente des différents acteurs et structures concernées à la mise en œuvre du Plan national de Contingence.

Article 3

Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de sa signature, abroge les dispositions du décret n° 2010-267 du 11 juin 2010 portant approbation du Plan national de Contingence ainsi que toutes autres dispositions antérieures contraires. Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 27 mars 2024

Par le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement,

Patrice TALON

Le Ministre de l'Economie et des Finances,

Romuald WADA ©NI
Ministre d'Etat

Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique,

Alassane SEÏDOU

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

Le Ministre du Cadre de Vie et des Transports, chargé du Développement durable,

Gaston Cossi DOSSOUHOUI

José TONATO

Le Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance,

Le Ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance locale,

Véronique TOGNIFODE

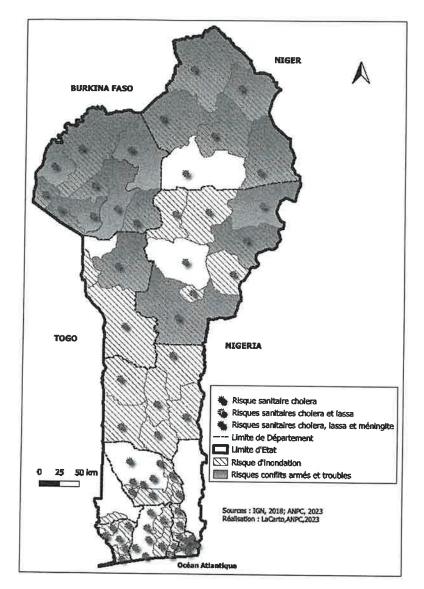
Raphaël Dossou AKOTEGNON

Le Ministre de la Santé,

Benjamin Ignace B. HOUNKPATIN

 $\frac{\mathsf{AMPLIATIONS}}{\mathsf{MAEP2}}: \mathsf{PR6}; \mathsf{AN4}; \mathsf{CC2}; \mathsf{CS2}; \mathsf{C.COM2}; \mathsf{CES2}; \mathsf{HAAC2}; \mathsf{HCJ2}; \mathsf{MISP2}; \mathsf{MEF2}; \mathsf{MEF2}; \mathsf{MASM2}; \mathsf{MCVT2}; \mathsf{MAEP2}; \mathsf{MS2}; \mathsf{MDGL2}; \mathsf{AUTRES} \\ \mathsf{MINISTERES15}; \mathsf{SGG4}; \mathsf{JORB1}.$





PLAN NATIONAL DE CONTINGENCE

Version	Finale
Aléas couverts	Inondations, conflits armés, instabilités et
	troubles, épidémies et pandémies
Participants	Membres de la PNRRC-ACC, personnes
	ressources
Période couverte	Septembre 2023 - Août 2024
Dernière mise à jour	Septembre 2023
Responsable	ANPC



TABLE DES MATIERES

- 1. Introduction
- 2. objectifs
- 3. Présentation des aléas
- 4. Profils des aléas (matrice d'analyse)
- 5. Suivi des risques
- 6. Activités de réponse prioritaires
- 7. Accords de coordination
- 8. Matrice d'activation du plan
- 9. Plans sectoriels et besoins de financement
- 10. Annexes



SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ANCB : Association Nationale des Communes du Bénin

ANJE : Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant en situation d'urgence

ANPC : Agence Nationale de Protection Civile

ANSSP : Agence Nationale des Soins de Santé Primaires

ARV : Antirétroviral

ATPE : Aliment Thérapeutique Prêt à l'Emploi

CIPA : Cellule Interinstitutionnelle de Prévision et d'Alerte

COS/FONCAT : Conseil d'Orientation Stratégique du Fonds National de réponse aux

Catastrophes

CRB : Croix Rouge Béninoise

DDASM : Direction Départementale des Affaires Sociales et de la Microfinance

DGPR : Direction Générale de la Police Républicaine

DLM : Dispositif de Lavage de Main

EPI : Equipement de Protection Individuelle

FAO : Food and Agriculture Organization (Fonds des Nations Unies pour

l'alimentation et l'Agriculture)

FDS : Force de Défense et de Sécurité

FONCAT : Fonds National de réponse aux Catastrophes

GANI : Groupe Armé Non Identifié

MEF : Ministère de l'Economie et des Finances

MISP : Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique

MON : Mode Opératoire Normalisé

MS : Ministère de la Santé

NFI : Non Food Item (Produit non alimentaire servi en situation d'urgence)

OMS : Organisation Mondiale de la Santé ONG : Organisation Non Gouvernementale

ORSEC : Organisation des Secours

PAM : Programme Alimentaire Mondial
PCC : Plan de Contingence Communal
PCF : Poste de Commandement Fixe

PCO : Poste de Commandement Opérationnel

PCRRC/ACC : Plateforme Communale de Réduction des Risques de Catastrophe

PDI : Personne Déplacée Interne

PDNA : Post Disaster Needs Assessment (Évaluation des besoins post-

catastrophe)

PDRRC/ACC : Plateforme Départementale de Réduction des Risques de Catastrophe

et d'adaptation aux Changements Climatiques

PNC : Plan National de Contingence

PNRRC-ACC : Plateforme Nationale de Réduction des Risques de Catastrophe et

d'Adaptation aux Changements Climatiques

PTF : Partenaire Technique et Financier RSO : : Soluté de Réhydratation Orale

RRC : Réduction des Risques de Catastrophe

SE : Secrétaire Exécutif

SNU : Système des Nations Unies

SP-CAN : Secrétariat Permanent du Conseil de l'Alimentation et de la Nutrition

UN : United Nations (Nations Unies)



UNFPA

: Fonds des Nations Unies pour la Population : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance : Eau Hygiène et Assainissement UNHCR

UNICEF

WASH



Sommaire

Sor	nmaire2
1.	Introduction et objectifs
2.	Définition du profil de risques4
3.	Profils des aléas
4.	Matrice de monitoring des risques8
5.	Plan global de la préparation11
6.	Plan sectoriel potentiel de réponse et besoins de financement16
7.	Mécanisme de coordination du suivi et réponse des catastrophes23
8.	Plan orsec en lien avec tous les différents niveaux25
9.	Procédures de mise en œuvre du plan - étapes de réponse rapide coordonnée 27
10.	Annexes Erreur! Signet non défini.
11.	



1. Introduction

1.1. Contexte et justification

A l'instar des autres pays du monde, le Bénin est confronté aux aléas naturels, climatiques et anthropiques. Quand bien même il n'est pas en permanence en situation de crise ou de catastrophe, le Bénin doit se préparer chaque année à l'éventualité d'une crise ou d'une catastrophe afin d'anticiper et de faire efficacement face aux situations d'urgence qui en découleraient.

Les inondations de 2022 n'ont épargné aucun secteur au Bénin. Dans le secteur agricole, plus de 61 761 Ha de cultures ont été inondées dont 28 397 Ha de superficies inondées non-récupérables. Quant aux secteurs sociaux, les inondations de 2022 ont impacté 197 182 personnes dans une quarantaine de communes avec 60 décès dont 10 dus aux inondations, 47 aux accidents liés à l'eau et 03 personnes disparues. De même, 30 centres de santé, 178 écoles maternelles et primaires, 16 collèges ont été inondées, décoiffées ou inaccessibles en 2022 contre 75 modules de classes impactées par les inondations en 2019. (Source PDNA 2022). Au niveau des infrastructures, 1922,88 km de routes et pistes rurales ainsi que 12 ponts, 48 ponceaux et 30 radiers submersibles (dalots) ont été endommagés. Les inondations de 2022 ont

La situation touchant actuellement les pays du Sahel central (Burkina Faso, Mali et Niger) a affecté le Bénin en 2019. Cette instabilité croissante en raison de la montée de la violence et de l'insécurité liées aux activités des groupes armés non identifiés s'est étendue depuis novembre 2021 aux départements frontaliers du Nord Bénin, affectant les départements de l'Atacora et de l'Alibori. Les communes de l'Atacora (communes de Matéri, de Cobly et de Tanguiéta à l'Ouest et la commune de Kérou à l'est.) et de l'Alibori (communes de Banikoara et de Karimama), y compris les parcs de la Pendjari et du W, sont désormais sujets à une recrudescence relative d'attaques par des groupes armés non identifiés.

produit des effets globaux (dommages et pertes) de l'ordre de 190 440 578 371 FCFA.

Par ailleurs, les épidémies telles que le choléra, la méningite, la rougeole, la fièvre hémorragique à virus Lassa et la COVID-19 ont été également enregistrées. Le coronavirus continue d'être une menace pour le Bénin qui avait enregistré 8 227 cas confirmés dont 8067 cas guéris et 105 décès.

La catastrophe peut être définie comme une rupture grave du fonctionnement d'une communauté ou d'une société impliquant d'importants impacts, notamment des pertes en vies humaines, des dégâts matériels, économiques ou environnementaux que la communauté ou la société affectée ne peut surmonter avec ses propres ressources¹

Une crise quant à elle, est une rupture du fonctionnement d'une communauté ou d'une société pouvant impliquer ou non des impacts, notamment des pertes en vies humaines,

¹ Décret n°2023-334 du 21 juin 2023 portant mesures et procédures de réduction des risques de catastrophes, d'urgence sanitaire et de protection civile en République du Bénin



des dégâts matériels, économiques ou environnementaux que la communauté ou la société affectée peut surmonter avec ses propres ressources².

Se fondant sur cette nuance qui existe entre la crise et la catastrophe, le présent Plan national de Contingence a vocation d'être un plan de préparation et de gestion de crise et non un plan de gestion de catastrophe.

Le plan de gestion des catastrophes au Bénin est le Plan d'Organisation des Secours ou plan ORSEC.

1.2. Objectifs

Le plan de contingence multirisque vise à identifier les risques auxquels le pays peut faire face afin de favoriser une intervention appropriée et efficace aux besoins des populations touchées.

Il a pour objectif d'établir le profil des aléas, la matrice de monitoring des risques, de définir clairement les rôles et responsabilités des acteurs, le mécanisme de coordination, d'identifier les besoins et les gaps, de disposer du mapping des pré-positionnements, de calculer les coûts initiaux et d'identifier les bénéficiaires potentiels.

Le Plan national de Contingence multirisque étant un processus dynamique, il sera révisé chaque année pour s'assurer que la coordination est renforcée et efficace et sa portée couvre les quatre (04) premières semaines du début d'une catastrophe.

2. Définition du profil de risques

Lors de l'atelier d'élaboration du plan de contingence, les membres de la Plateforme nationale de réduction des Risques de catastrophe ont énuméré et analysé les potentiels aléas ou risques de catastrophe auxquels le Bénin pourrait faire face en 2024. Ce travail en plénière a consisté à faire un croisement entre la probabilité des aléas et leur impact sur la base des historiques des situations d'urgence et/ou de catastrophes passées, des faits vécus et des expériences.

Les cinq (05) aléas catégorisés sont :

- aléas naturels ;
- conflits armés et troubles à l'ordre public ;
- épidémies et pandémies ;
- changements dans l'environnement socio-économique ;
- risques industriels.
 - 2.1- Aléas naturels: Durant les dix dernières années, le Bénin a connu une série de catastrophes dont les inondations meurtrières de 2010 qui ont occasionné 46 décès et 127 milliards FCFA de perte sur le produit intérieur brut (PDNA 2010). Les inondations de 2019 ont occasionné d'importants dégâts notamment 27 décès, 317 576 personnes sinistrées, plusieurs hectares de cultures emportées et cinquante-trois milliards deux cent quatre-vingt-quinze millions (53.295.000.000) francs CFA de dommages et pertes (PDNA 2019). Celle de

² Décret n°2023-334 du 21 juin 2023 portant mesures et procédures de réduction des risques de catastrophes, d'urgence sanitaire et de protection civile en République du Bénin



2022 ont causé 60 décès dont 10 dus aux inondations, 47 aux accidents liés à l'eau avec 03 personnes disparues et ont produit des effets globaux (dommages et pertes) de l'ordre de 190 440 578 371 FCFA (PDNA 2022).

2.2- Conflits armés et troubles à l'ordre public

Ce plan de contingence se focalise sur les conséquences liées aux conflits armés et aux troubles à l'ordre public pouvant occasionner des déplacements forcés et engendrer des personnes déplacées internes.

Le Bénin fait face à des aléas liés aux conflits entre les éleveurs et les agriculteurs, aux conflits liés à la propriété foncière et aux conflits liés aux enjeux politiques ou ayant un lien avec l'exercice du pouvoir traditionnel. La violence des affrontements entre communautés se transforme rarement en des situations d'urgences humanitaires qui vont au-delà des capacités locales de réponse.

L'instabilité croissante en raison de la montée relative de la violence et de l'insécurité liées aux activités des groupes armés non identifiés dans les départements de l'Atacora (communes de Matéri, de Cobly et de Tanguiéta à l'Ouest et la commune de Kérou à l'est.) et de l'Alibori (communes de Banikoara et de Karimama) a amené l'Etat béninois à mettre en place un dispositif sécuritaire composé de tous les acteurs, notamment les forces de défense et de sécurité en première ligne, qui s'emploient avec tous les moyens dont ils disposent à travailler pour stopper la menace et les risques. Malgré les efforts louables du Gouvernement, cette situation a néanmoins provoqué le déplacement interne des populations qui est estimé à 1182 ménages (8274 personnes) dont 560 ménages (3920 personnes) dans l'Atacora et 622 ménages (4354 personnes) dans l'Alibori en 2023.

Au 29 août 2023, le Bénin compte 13.114 réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés, dont 10.000 sont au nord dans les départements de l'Atacora et Alibori. Le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile enregistrés est en nette progression, passant de 3.357 à la fin de 2022 à 13.114 en septembre 2023.

2.3 - Épidémies et pandémies

2.4- Changements dans l'environnement socio-économique

2.5- Risques industriels: le risque industriel existe mais il présente un faible taux de risque. La concentration de richesses et de populations dans la zone portuaire et industrielle de Cotonou, ainsi que le passage des camions transportant des matériaux dangereux (notamment transport d'uranate du Niger vers le port de Cotonou) pour l'accès au port de Cotonou ou le commerce avec le Nigéria, sont autant de facteurs d'exposition aux risques d'accidents industriels tels que les explosions, les incendies ou la contamination. La ville de Cotonou et ses agglomérations environnantes (Abomey-Calavi, Sèmè-Podji) concentrent la



majeure partie des produits chimiques autres que phytosanitaires, importés et /ou utilisés au Bénin (Profil National de gestion des substances chimiques, 2014).

Le projet d'installation et d'opérationnalisation du pipeline reliant le Bénin au Niger présente aussi des risques qui retiennent l'attention.



3. Profils des aléas

Cette section est une synthèse des informations relatives à l'aperçu des risques. Elle donne un aperçu d'un classement et d'une hiérarchisation des risques en utilisant des couleurs, le rouge correspondant au risque le plus élevé, l'orange/jaune au risque moyen et le vert au risque faible. L'analyse des aléas a permis d'identifier ceux qui auraient le plus de probabilité de survenir et qui auraient le plus d'impact dans le contexte du Bénin. Les aléas présentant un score plus élevé ont été retenus dans le cadre du plan de contingence. Il s'agit des trois aléas suivants : Aléas climatiques et naturels, les conflits armés, instabilités et troubles et les épidémies.

- Aléas climatiques et naturels notamment les inondations : Selon les membres de la plateforme, il est très probable que les inondations surviennent avec un impact sévère qui pourrait provoquer des dérèglements du système humanitaire avec des besoins de ressources additionnelles considérables.
- de l'aide humanitaire qui pourrait atteindre les réfugiés, les demandeurs d'asile, les personnes déplacées internes et les communautés d'accueil. ; Conflits armés et troubles : Confrontés à cette nouvelle menace d'extremisme violent et de terrorisme, les participants ont jugé que la survenance de cet aléa est probable et a déjà eu lieu à plusieurs reprises avec un impact sévère causant des pertubations sérieuses des programmes habituels et
 - Les épidémies: Tenant compte de sa manifestation à plusieurs reprise et de sa survenance probable, les membres de la plateforme ont jugé que l'impact des épidémies est modéré et rend les capacités nationales minimes avec des besoins des ressources additionnelles

74	0 4	0 0 17	150	H)	24	W S
	4		5	X			4.4	
						8		
		Ê		3	8			
				7			4	,
					T B			
Critique Besoin d'assistance humanitaire massive. Programmes	habituels bloqués. Corporate emergency Sévère	Dérèglement du système humanitaire, ressources additionnelles considérables requises, responsabilités Cluster Leads, capacités nationales insuffisantes.	services serious des programmes naonners.	Modéré Capacités nationales et partenaires minimes, besoin de	ressources additionnelles. Ferturbation des programmes habituels.		Minime Réponse effectuée avec moyens existants, mais perturbe les programmes habituels. Capacités nationales ou	partenaires suffisantes.

Conflit intercommunautaire Au chapitre 2, 05 aléas ont été catégorisés et ne contient pas le conflit intercommunautaire. Donc il serait nécessaire de le supprimer	Epidémies et pandémies	Changements socio- économiques	Risques industriels	Aléas climatiques et naturels (inondation en priorité)	Conflits armés, instabilité et troubles Conflits armés, instabilité et troubles
米	Æ		4.4		Ê



Réponse effectuée avec nationales suffisantes.	avec moyens existants, capacités					
IMPACT↑		Très peu probable Rarement ou jamais eu lieu dans le passé	Peu probable Entre 20 et 40% de chance. A déjà eu lieu	Probabilité Modérée Entre 40 et 60% de	Probable Très probable Entre 60 et Plus de 80% 80% de de chance. A déjà déjà eu lieu	Très probable Plus de 80% de chance. A déjà eu lieu
	PROBABILITE→	20% de chance.	dans le passé.	chance. A déjà eu lieu à quelques		requemment dans le passé.

4. Matrice de Monitoring des risques

Les tableaux ci-dessous donne un aperçu des domaines opérationnels qui font partie de la mise en œuvre du plan de préparation. Il indique selon les risques identifiés les moyens de suivi ainsi que les responsables du suivi et du déclanchement de l'alerte.

Type de risque	Indicateur de suivi	Seuil d'alerte	Fréquence	Responsable
Conflits armés, et -	Nombre de personnes en déplacement forcé par semaine.	Seuil orange: 100 par commune. Action: Activer la plateforme de réduction des risques de catastrophe au niveau préfectoral. Seuil rouge: 1500 au niveau national Action: Activer la plateforme au niveau national.	Hebdomadaire	Maires/SE
	Nombre de service sociaux communautaires fermes ou fonctionnant a minima.	Seuil orange: I service social communautaires fermé ou fonctionnant a minima. Activation de la plateforme communale de réduction des risques. Seuil rouge: Plus d'un service social communautaires fermés ou fonctionnant a minima. Déclenchement des mécanismes de la réponse.	Mensuelle	Maires/SE
Epidémies/Pandémies	Nombre de cas suspect de maladies à potentiel épidémique enregistrés	Le seuil d'alerte/épidémique variable selon la maladie à potentiel épidémique (Voir guide Surveillance Intégrée des Maladies et Riposte et Fiche technique) - Choléra, Fièvre hémorragique Virale, Mpox (Variole du singe), Polio : Icas - Méningite, Rougeole Actions :	Hebdomadaire	Direction de la Surveillance de l'Epidémiologie et de la



Type de risque	Indicateur de suivi		3	Seuil d'alerte			Fréquence	Responsable
		- Seuil d'al Seuil épid	Seuil d'alerte : Investigation pour confirmation des cas Seuil épidémique : Riposte selon le plan de réponse spécifique à la maladie	n pour confirmat selon le plan de	ion des cas réponse spécifiq	ue à la maladie		Riposte/ANSSP/
		Augmentation de enregistré	Augmentation de la proportion de décès lié à la maladie sur le nombre total de cas enregistré	lécès lié à la ma	ladie sur le nom	bre total de cas		Direction do la
	Taux de létalité	Exemple : Choléra taux de létalité acceptable ≥ à 1%. (Voir guide Surveillance Intégrée des Maladies et Riposte) Actions :	a taux de létalité a illance Intégrée de	cceptable≥à 19 es Maladies et R	°. iposte)		Journalière	Surveillance de l'Epidémiologie
		InvestigationRenforcement	 Investigation Renforcement de la prise en charge des cas 	rge des cas				Riposte/ANSSP/
		- Renforcement	Renforcement de la communication	ion				CIVI
	Décès suspects en communauté (cause non évidente)	Survenue inhabituelle de décès dans une famille/communauté Actions : Investigations et riposte au besoin	elle de décès dans ations et riposte au	une famille/con	ımunauté		Hebdomadaire	Direction du Système
		Tableau 15: Niveaux	[Lableau 15; Niveaux d'alerte suivants les différentes communes	férentes communes				
		Niveau d'alerte	Vertes (mm)	Jaune (mm)	Orange	Ronge		
		Cotonou	<50	50 - 80	80-100	>,100		
		Porto Novo	<50	50 - 80	80 - 100) v (100		
		Allada	< 40	40 - 70	70 - 90	.06*		
		Aplahoué	<45	45 - 70	70 - 90	06 <		
		Bohicon	09>	06 - 09	90-110	> 110		
Inondations	Niveau de	Abomey	09>	06 - 09	90 - 110	> 110		
	pluviométrie	Savalou	09>	60 - 100	100-120	> 120	Journalière	METEO
		Savè	<80	80 - 130	130-150	> 150		
		N'Dali	<30	30 - 60	08-09	> 80		
		Ornge: Reque mojen de catastrophe		Co process				
		Actions à mener :						
		- Elaboration	Elaboration et diffusion des bulletins d'alerte conformément au MON	es bulletins d'a	lerte conformén	ent au MON		
		OLOGODI I)	(1 rococo (10) mailse de Communication);	minumication);				



Responsable						0,110	Interinstitutionnel le de la Prévision et d'Alerte (CIPA)	
Fréquence							Journalier	
Seuil d'alerte	 Activation des Plateformes de réduction des risques de catastrophe Poursuite de la sensibilisation; Pré positionnement des stocks d'urgence 	 Rouge: Risque élevé de catastrophe Actions à mener: Poursuite de l'élaboration et de la diffusion des bulletins d'alerte; Renforcement de la sensibilisation des populations; Activation des clusters; Déplacement des populations des zones inondées et inondables 	Niveau Ouémé à Ouémé à Ouémé à Ouémé à Ouémé à Beffa à Niger à Mono à d'alerte Bétérou Savè zagnanado Bonou Vossa Malanvill Athiémé	Verte (cm) 0 -575 0-600 0-625 0-550 0-350 0-675 0-575	Jaune 575-725 600-775 625-750 550-700 350-450 675-775 575-700	Orange 725-800 775-900 750-850 700-800 450-525 775-850 700-800	Rauge 800 et+ 900 et+ 850 et+ 800 et+ 525 et+ 850 et+	Orange: Risque moyen de catastrophe Actions à mener: - Elaboration et diffusion des bulletins d'alerte conformément au MON (Protocole Normalisé de Communication); - Activation des Plateformes de réduction des risques de catastrophe - Poursuite de la sensibilisation;
Indicateur de suivi							Niveau hydrométrique	
Type de risque								



Rouge: Risque élevé de catastrophe Actions à mener: - Poursuite de l'élaboration et de la diffusion des bulletins d'alerte; - Renforcement de la sensibilisation des populations; - Activation des clusters; - Déplacement des nonulations des zones inoudées et incardebles	Fréquence	Responsable
Rouge: Risque élevé de catastrophe Actions à mener: - Poursuite de l'élaboration et de la diffusion des bulletins d'ale - Renforcement de la sensibilisation des populations; - Activation des clusters; - Déplacement des nonulations des zones inoudées et incadables		
Actions à mener: - Poursuite de l'élaboration et de la diffusion des bulletins d'ale - Renforcement de la sensibilisation des populations; - Activation des clusters; - Déplacement des nonulations des zones inondées et inondeble		
 Poursuite de l'élaboration et de la diffusion des bulletins d'ale Renforcement de la sensibilisation des populations; Activation des clusters; Déplacement des nonulations des zones inondées et inondebles. 		
- Renforcement de la sensibilisation des populations ; - Activation des clusters ; - Déplacement des populations des zones inondées et inondette.	alerte;	
- Activation des clusters ; - Déplacement des nomulations des zones inondées et inondeble		
Déplacement des nonnlations des zones inondées et inonderla les sones inondées et inonde les sones et inonde le la condense et inonde le la conden		
L CF THE STATE OF	bles	

5. Plan global de la préparation

Le tableau ci-dessous met en évidence les activités de réponse majeures ou critiques qui s'appliqueraient lors d'une réponse à chaque risque. Le tableau permet d'identifier les interventions sectorielles à mener et demandant l'élaboration de plan spécifiques. Il indique également le nombre maximal de population qui peut être exposée au risque et ce, selon la base de la population totale des espaces à risque

ACTIVITÉS DE RÉPONSE MULTISECTORIELLE (PREMIÈRES 3 SEMAINES –	(Grown Salar	- Procéder à l'évaluation rapide	SU	- Assurer la mise en place de la logistique pour le déplacement	et relogement des sinistrés	- Procéder au dénombrement	aes sinistres - Assurer la distribution de	
		+	des besoins	- Assurer	et reloger	- Procéde	des sinistres - Assurer la d	
BÉNÉFICIAIRES DE LA RÉPONSE		- Les populations	affectées et	sinistrees - Les familles	déplacées	- Les familles	מ מרכתבוו	
BESOINS MULTI SECTORIELS PRIORITAIRES		- Abris (sites	temporaires de	reiogement) - Soins de santé	primaires	- Vivres et non Vivres	assainissement)	- Movens do transfer
	Garçon (0-4 ans)	11 202	4 710	9 260	9 766	10 373	25928	
QUE HIQUES)	Fille (0- 4 ans)	10 825	4 478	9 002	9 224	9 873	25878	
POPULATION À RISQUE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES)	Total (H+F)	104 347	49 687	96 145	91 824	105 919	258524	10000
POPUI (DONNÉES	Femme (F)	51 699	25 319	49 024	47 123	53 884	129063	10001
	Homme (H)	52 648	24 368	47 121	44 701	52 035	129461	C177E
ZONE A RISQUE	Commune	Ouassa Péhunco	Toucountouna	Tanguiéta	Cobly	Boukoumbé	Malanville	
NOZ	Département			Atacora			Alibori	
TYPE DE RISQUE					Inondations			



RES MULTISECTORIELLE NSE (PREMIÈRES 3 SEMAINES—	(SIOIN TANK)	- Assurer un approvisionnement	en eau potable	- Assurer l'accès aux soins de	- Assurer la prise en charge	psychologique	- Fournir des articles non- alimentaires (kits de dipnité	etc.)	- Assurer la sécurité des	- Assurer la mise en place de	structures d'hygiène et	d'assainissement												
BÉNÉFICIAIRES DE LA RÉPONSE																	- = -							
BESOINS MULTI SECTORIELS PRIORITAIRES																								
	Garçon (0-4	36881	31421	15290	13151	43625	15707	23277	31754	16648	11433	11043	13289	16637	17185	8708	7480	10026	6321	7584	34795	6044	8211	
SQUE PHIQUES)	Fille (0- 4 ans)	36406	31161	14783	12954	42685	15621	23462	30372	16394	11056	10840	12347	15171	16690	8267	7236	10113	6312	7573	33531	5856	7964	
POPULATION À RISQUE (DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES)	Total (H+F)	370366	307514	138986	124340	419176	132877	214873	401199	171544	132585	127987	161317	194982	187963	106480	85647	113357	77052	20906	390720	68788	95043	C10CF
POPU	Femme (F)	184847	153511	82089	61947	207900	66497	106951	198514	84178	67187	62589	81717	92626	95958	52622	43549	57775	39335	46927	196214	34253	48866	24026
	Homme (H)	185519	154003	70908	62393	211276	66380	107922	202685	87366	65398	62398	79600	93026	92005	53858	42098	55582	37717	43680	194506	34535	46177	30030
ZONE A RISQUE	Commune	Banikoara	Kandi	Ségbana	Sinendé	Tchaourou	Pèrèrè	Nikki	Parakou	Bembèrèkè	Bantè	Dassa-Zoumè	Glazoué	Ouessè	Savalou	Savè	Ouinhi	Zogbodomy	Zagnanado	Agbangnizoun	Sèmé-kpodji	Aguégués	Adjohoun	D C C C
ZOV	Département						Borgo	5					Collines					7011	5			Ouómó		
TYPE DE RISQUE																								



ACTIVITÉS DE RÉPONSE MULTISECTORIELLE (PREMIÈRES 3 SEMAINES – MAX 1 MOIS)			- Activation du cluster Wash (Eau, Assainissement.	Hygiène) Communication de crise		- Assistance alimentaire		- Réunions de crise	(coordination)	Dispositif sécuritaire Circonscrire la zone à		 Prise en charge Campagne vaccinale 	Communication de crise	Mobilisation des ressources		D Ścian ob saion	(coordination)	Dispositif sécuritaire Circonscrire la zone à	risque	Prise en charge sanitaire (CTE)	 Communication de crise Mobilisation des ressources
BÉNÉFICIAIRES DE LA RÉPONSE											Population affectée et à	;							Population affectée et à		
BESOINS MULTI SECTORIELS PRIORITAIRES		Vito of housing	(savons, Aquatab,	seaux, Dispositifs de lavage des mains)	 Assainissement (Motopompe, Latrines) 	Assistance alimentaire					 Communication et engagement 	communautaire Campagne	vaccinale			Prise en charge	sanitaire Communication et	engagement	communautaire - Hygiène	individuelle et	EPI, Enterrement digne et sécurisé)
	Garçon (0-4 ans)	52141	141289		98399		Méningite	102116	137176	193313	78295		71235		sa	102116	137176	193313	71235	78295	50832
QUE HIQUES)	Fille (0- 4 ans)	51481	134485		96817		Méni	99019	135686	189591	74371		67725		Lassa	99019	135686	189591	67725	74371	47758
POPULATION À RISQUE (DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES)	Total (H+F)	647277	1587631		1143328			1023391	1339648	1903575	911314		790188			1023391	1339648	1903575	790188	911314	668653
POPUI (DONNÉES	Femme (F)	330242	807506		593229			516220	667564	943281	459029		393479			516220	667564	943281	393479	459029	343688
	Homme (H)	316435	780125		550099	100 ACC		507171	672084	960294	452285		396709			507171	672084	960294	396709	452285	324965
ZONE À RISQUE	Commune																				
ZON	Département	Мопо	Ouémé		Zon			Atacora,	Alibori,	Borgou	Collines		Donga			Atacora	Alibori	Borgou	Donga	Collines	Littoral
TYPE DE RISQUE								•												1	



ACTIVITÉS DE RÉPONSE MULTISECTORIELLE (PREMIÈRES 3 SEMAINES – MAX 1 MOIS)		- Assistance alimentaire (plats chauds pour les malades isolées et vivre pour les populations à risque)	Création des espace amis	d'enfants Distribution de :	- articles ménager essentiels ;	kits de dignité/ washkits d'accouchement	 kits de prise en charge du viol vivres 	kits abrisdistribution des	médicaments essentiels mis à disposition d'une clinique mobile	 activités sur la routine 	educative • redynamisation des	mécanismes de protection	(enregistrement, identification des personnes	ayant des besoins	spécifiques ; référencement ;
BÉNÉFICIAIRES DE LA RÉPONSE							Pop déplacée interne	Demandeurs d'asile et	Ménages / Communautés	notes					
BESOINS MULTI SECTORIELS PRIORITAIRES		- Kits de dignité Assistance alimentaire		Abris,	 Santé y compris Santé de la Reproduction 	Education Protection	Wash Sécurité alimentaire et	subsistance Nutrition	cohésion sociale (sensibilisation)	ménagers	essentiels)				
	Garçon (0-4 ans)		14202												10599
QUE HIQUES)	Fille (0- 4 ans)		13862												10559
POPULATION À RISQUE (DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES)	Total (H+F)		146380	49478	20979	50834	44437		76490	13176	78217			5/954	102666
POPUL	Femme (F)		74569	25285	10480	26104	22206		38438	6661	39070			29093	50891
	Homme (H)		71811	24194	10499	24730	21791		38052	6515	39147			78897	51775
ZONE À RISQUE	Commune		Matéri	Tanguiéta (Tanougou et Tanguieta centre; Taiakou)	Natitingou (Tchounmi Tchounmi; Perma;)	Cobly (centre; Tapoga; Datori;)	Boukombé (Korontière; Dipoli; Tapota; Manta)	Kérou (centre-ville, Firou; Kaoubagou ;	Konkombri; Tigounou ; Sokoungou ; Madina)	Toucountouna(Koarfa)	Pehunco (Pehunco- Centre; Tobre;	Gnemasson)	Kouandé (Oroukayo ;	ro-tailce, Guiiffiafo)	Karimama
ZON	Département			Atacora											Alibori
TYPE DE RISQUE							Conflits	armés, instabilité et	troubles						



ACTIVITÉS DE RÉPONSE MULTISECTORIELLE (PREMIÈRES 3 SEMAINES –	MAX 1 MOIS	sensibilisation sur des suiets	pertinents; assistance	iale)					
ACTIVITÉ MULTIS (PREMIÈRE	MA	sensibilisa	pertinents	psychosociale)					
BÉNÉFICIAIRES DE LA RÉPONSE									
BESOINS MULTI SECTORIELS PRIORITAIRES									
	Garçon (0-4	2	25928	36881	15290	30730			
QUE HIQUES)	Fille (0- 4 ans)		25878	36406	14783	30252			
LATION À RISQUE DÉMOGRAPHIQUES)	Total (H+F)	20537	258524	370366	138986	262914	60109	43862	32296
POPUL (DONNÉES I	Femme (F)	10445	129063	184847	68078	131036	33023	21947	18156
	Homme (H)	10092	129461	185519	70908	131878	33086	21915	18140
ZONE À RISQUE	Commune	Kandi (kandi-centre)	Malanville	Banikoara	Ségbana	Kalalé	Nikki (nikki-centre)	Tchaourou centre	Djougou centre
ZON	Département						Borgou		Donga
TYPE DE RISQUE									

6. Plan sectoriel potentiel de réponse et besoins de financement

Contingence 1 : Activités de réponse	1 : ·éponse							
Secteurs	Lead et co-	Bénéficiaires ciblés	Activités immédiates (max. 1 mois)	Stocks nécessaires	Partenaires	Cout total dis (USD)	Budget	Gap (USD)
Education	Enseignement supérieur Lead						(nsn)	
	UNICEF Colead							



							UNICEF, OMS, Ministère de la Santé, ANSSP						
Moustiquaires, vaccins	contre la rougeole et rubéole, kits d'urgence AWD composés de	médicaments et consommables (solutés, antibiotiques,	antipaludéens, SRO, paracétamol, gants, masque, cathéter, Sondes). Moustiquaires, vaccins contre la rougeole et	rubéole, kits d'urgence AWD composés de	médicaments et	consommables (solutes, antibiotiques, antipaludéens, SRO, paracétamol, qants.	masque, cathéter, Sondes).	Moustiquaires, vaccins contre la rougeole et	rubéole, kits d'urgence AWD composés de médicaments et	consommables (solutés, antibiotiques, antipaludéens, SRO,	paracétamol , gants, masque, cathéter, Sondes).	
1°) Fourniture des moustiquaires imprégnées	2°) Vaccination des enfants contre la rougeole et rubéole	3°) Fourniture des médicaments pour la continuité des soins	4°) Fourniture des Kits de dépistage VIH et des ARV.	5°) Fourniture des conseils pour l'adoption des comportements clés favorables à la santé et à la nutrition	Actions inter-sectorielles :	Fourniture des méthodes	Intégration avec les réponses WASH, nutrition, protection et éducation	Intégration avec la réponse du Ministère de la santé	1°) Fourniture des moustiquaires imprégnées	2°) Vaccination des enfants contre la rougeole	3°) Fourniture des médicaments pour la continuité des soins	4°) Fourniture des Kits de dépistage VIH et des ARV.	5°) Fourniture des conseils pour l'adoption des comportements clés favorables à la santé et à la nutrition.
				20 000	(inondations)	30 000	(crises sécuritaires), 20 000	(Epidemie (choléraet Lassa)	/pandémie				
									ANGEDIA	Ausol Lead			





séci	sécuritaires),	nitritionnole médicamente de	15 E-100 pour opports					_
23		Dénictes, medicaments etc.)	lor-roo bour ernants,					_
_	23 125	Depistage et prise en charge Spécifique des enfants souffrant de	balances, paquets de					
(Ep	(Epidemie	malnutrition aiguë sévère	.000					
(ch	(choléraet	- Mise en œuvre de l'ANJE en	Intrants nutritionnels					_
Las	Lassa)	Urgence.	comprenant des cartons	UNICEF, OMS				_
/þai	pandémie	Actions intersectorielles :	d'Aliment Thérapeutique	Ministère de la Santé,				
		1) Prise en charge psychociale des	pour enfants, cartons de	ANSSP,SP CAN, etc				
		emants soumrant de malnutrition aiguë et aux mères/accompagnantes pour assurer l'alimentation adémiate du	lait thérapeutique F-75 et 15 F-100 pour enfants,					
		nourrisson et du jeune enfant.	balances, paquets de MUAC.					
		2) Cartographie des acteurs						
		ntel veriant dans les zones touchees par la crise ; coordination des rôles et	Intrants nutritionnels comprenant des cartons					
		des responsabilités avec les autres secteurs; Communication.	d'Aliment Thérapeutique Prêt à l'Emploi (ATDE)					
			pour enfants, cartons de					
		Activités cles : Assurer l'accessibilité des services de	lait thérapeutique F-75 et 15 F-100 pour enfants,		1 771 065	885 000	886 065	
		nutriton (mise en place des points de service)	balances, paquets de MUAC.					
		- Fourniture des intrants (intrants nutritionnels, médicaments etc.)						
		- Dépistage et prise en charge						
		spécifique des enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère						
		- Mise en oeuvre de l'AN.IF en						
		Urgence.						
		1) Price on charge acceptable :						
		i) riise eli ciialge psychociale des enfants soliffrant de malnitrition piquis						
		et aux mères/accompagnantes pour						





-	
	EDUCO, Centre de (CPS)/Direction départementale des Affaires sociales et de la Microfinance (DDASM), DEDRAS, Havre de paix, Association des femmes.
	Kits composés d'articles ménagers essentiels pour répondre aux besoins des nouveaux PDI, lits, couvertures, etc.
	 mettre à en place des espaces amis d'enfants et/ou d'accueil pour les enfants s'appuyant sur la communauté - Sensibiliser les communautés contre les violences contre les enfants et basées sur le genre en situation d'urgence, distribuer des articles ménagers essentiels; identifier, enregistrer, vérifier et faire le suivi des enfants affectés, abandonnés, non-accompagnés et/ou séparés; distribuer des articles ménagers essentiels; assurer un soutien psychosocial aux enfants touchés par la situation d'urgence mon-accompagnés et/ou d'accueil pour les enfants s'appuyant sur la communautés contre les violences contre les enfants et/ou d'accueil pour les ensibiliser les communautés contre le genre en situation d'urgence; établir les mécanismes de surveillance et de communication au sujet de violations graves (VBG, abus sexuels, autres) référencer les cas spécifiques; mettre à en place des espaces amis d'enfants et/ou d'accueil pour les enfants s'appuyant sur la communauté; sensibiliser les communautés contre les violences contre les enfants et basées sur le genre en situation d'urgence
	114 880 (inondations) 3 600 (crises sécuritaires), 45 000 (Epidemie (choléraet Lassa) /pandémie
Cadre de vie Colead UNHCR/CICR Colead	Ministère des affaires sociales (M. Yerou) Lead UNHCR/UNFPA Colead
Abris	Protection



Assurer la survie par des opérations de transfert monétaire
Ministère de l'agriculture PAM/FAO colead
Sécurité Alimentaire



7. Mécanisme de Coordination du suivi et réponse des catastrophes

Le mécanisme de coordination et du suivi des interventions durant la crise se subdivise en 3 parties :

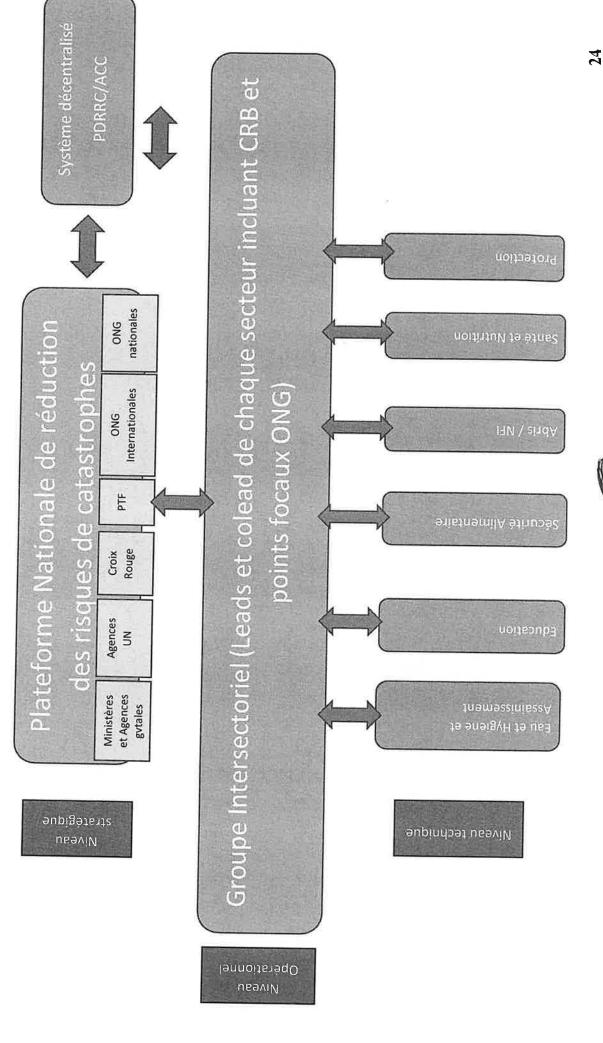
- le niveau stratégique comprend, au terme du décret n° 2011-834 du 30 décembre 2011 portant création, composition, attributions, organisation et fonctionnement de la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophe, les acteurs de la plateforme au niveau national à savoir tous les autres ministres, les représentants des institutions de l'Etat impliquées dans la gestion des situations d'urgence, les préfets, les représentants des agences du Système des Nations unies, des partenaires au développement, de l'ANCB, de la CRB, des associations et organisations non gouvernementales à vocation humanitaire ;
- le niveau opérationnel comprend le groupe intersectoriel (leads et coleads de chaque secteur incluant CRB et points focaux ONG) qui travaillent sous la coordination de l'ANPC et sur la base des compte rendus fournis par le niveau technique;
- le niveau technique est composé des techniciens de chaque secteur qui travaillent afin de fournir au niveau opérationnel les informations et les matières dont il a besoin.

Lorsque le Plan de contingence national est activé, il est mis en place, sous la direction du ministre chargé de la Sécurité publique, un poste de commandement fixe au ministère en charge de la Sécurité publique. Le Directeur général de l'ANPC assiste le ministre dans ses fonctions de direction des opérations de secours et d'assistance humanitaire.

Suivant la nature de l'aléa, un poste de commandement opérationnel est mis en place sur le terrain sous la direction du groupe sectoriel approprié et dans la localité la plus adaptée, pour faciliter et coordonner les interventions des différents groupes sectoriels.



Plan de coordination du suivi et réponse des catastrophes



8. Plan ORSEC en lien avec tous les différents niveaux

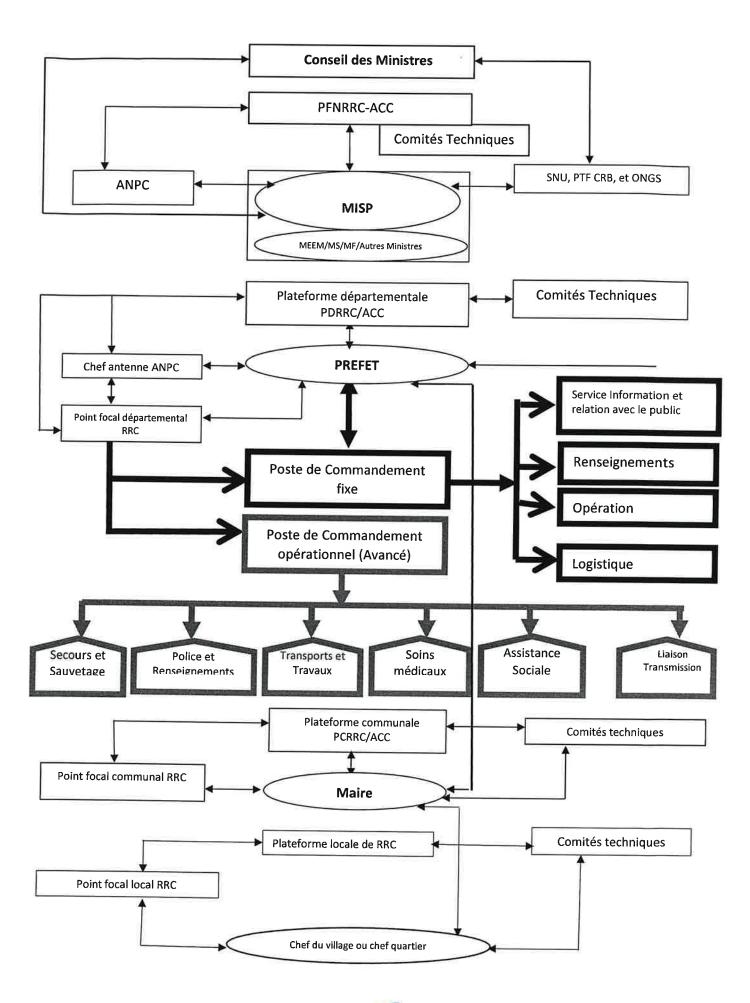
La coordination est le système qui montre les relations fonctionnelles qui doivent exister entre les différentes institutions nationales, départementales et communales. C'est un mécanisme qui permet de faire ressortir l'articulation entre le dispositif national de gestion des crises et catastrophes, le Plan de Contingence National (PCN), le Plan ORSEC au niveau national, le Plan ORSEC au niveau départemental et le Plan de Contingence Communal (PCC).

En situation de crise, le Plan de Contingence Communal est activé par le Maire pour répondre aux situations d'urgences au niveau de la Commune. Quand la situation dépasse la capacité de la Commune et que la situation est en phase de passer de la crise à la catastrophe, le maire rend compte au Préfet qui apprécie la situation et qui peut déclencher le plan ORSEC après avis du ministre chargé de la Sécurité publique.

Lorsque le ministre chargé de la Sécurité publique est saisi, il apprécie la situation et selon les indicateurs atteints et la nature de l'aléa, il active le présent PCN ou il saisit le ministre de la santé pour activer le plan national multirisque des opérations de réponse aux urgences sanitaires.

Selon les informations qui lui sont parvenues, le ministre chargé de la Sécurité publique peut aussi déclencher le Plan ORSEC au niveau national ou faire déclencher le plan ORSEC départemental.







9. Procédures de mise en œuvre du plan – étapes de réponse rapide coordonnée

Dans cette section, sont identifiées les actions à mener dans les premières heures de déclaration d'une urgence. La section clarifie également la chaine de responsabilités afin qu'une réponse multisectorielle soit lancée.

PR	REMIERES 24 HE	URES	
N°	ACTIVITES	OBJECTIF	RESPONSABLE
1	Déclaration de l'urgence (alerte nationale)	Mobiliser les acteurs de l'urgence	- MISP - MS
2	Décision sur l'activation du plan de contingence	Lancer la coordination inter-agence	- MISP - MS
3	Convoquer une réunion du niveau stratégique	 Partage d'information. Prise de décision : activation d'une cellule de crise ou pas déploiement d'une mission d'évaluation rapide activation des secteurs de l'urgence 	- MISP - MS
4	Déployer une équipe multisectorielle d'évaluation rapide des besoins	Faire un état des lieux initial sur l'étendue des dégâts, la population affectée et les besoins initiaux (collecte données primaires)	ANPC en lead, avec l'appui des secteursANSSP
5	Préparer un aperçu des stocks de contingence	Présenter un aperçu des stocks disponibles utilisables dans l'immédiat	ANPC en lead, avec l'appui des secteursANSSP
6	Lancer les premiers secours	Porter les premiers secours (vivres, NFI, eau, médicaments) avec les stocks existants	- ANPC - ANSSP
7	Elaborer un premier rapport de situation	Compiler informations secondaires disponibles et dresser un premier aperçu de l'urgence Circuler au niveau décisionnel et l'ensemble des partenaires humanitaires	ANPC en lead, avec l'appui des secteursANSSP



PR	EMIERES 48	HEURES	
Nº	ACTIVITES	OBJECTIF	RESPONSABLE
8	Mobiliser les fonds d'urgence	- Epuiser les sources de financement disponibles -Identifier les ressources disponibles et les gaps	MEF (COS- FONCAT)MISPMS
9	Convoquer la deuxième réunion du niveau stratégique	 Partage d'information Prise de décision : déterminer les secteurs/interventions prioritaires élaboration d'un appel au financement 	- MISP - MS
10	Convoquer les réunions sectorielles	 Mobiliser les partenaires techniques Analyse des besoins sectoriels et identification des lacunes Déterminer les capacités de réponse 	- ANPC - ANSSP
11	Elaborer le deuxième rapport de situation	Compiler informations secondaires disponibles, renforcer avec données primaires de l'évaluation si possible.	 ANPC en lead, avec l'appui des secteurs ANSSP
12	Activer la stratégie de communication	Développer les messages clés/plaidoyer sur la crise.	- ANPC - ANSSP
13	Evaluer la situation sécuritaire	 Analyse de la situation sécuritaire pour les staffs humanitaires; Développer des recommandations 	- DGPR



Nº	ACTIVITES	OBJECTIF	RESPONSABLE
14	Présenter au PNRRC les résultats de l'évaluation rapide des besoins (dans le cas où la mission a été finalisée dans les 48h)	Confirmer l'étendue de la crise	- ANPC - ANSSP
15	Déployer les missions d'évaluation des besoins sectorielles	 Raffiner l'analyse des besoins sectoriels. Déterminer l'ampleur exacte de l'impact sur la population affectée et les besoins en assistance. 	- ANPC en lead, avec l'appui des secteurs
16	Assurer le suivi de la réponse, circuler des rapports de situation généraux et sectoriels (déterminer la fréquence)	Assurer le partage d'informations sur les opérations en cours, besoins et lacunes.	- ANPC - ANSSP
17	Organiser des briefings médias et avec les bailleurs de fonds	Partager informations et messages de plaidoyer avec médias et bailleurs de fonds.	 ANPC en lead, avec l'appui des secteurs ANSSP



Rapports minimums à produire dans les 14 jours suivant une situation d'urgence

Quatre produits principaux sont élaborés au cours des deux premières semaines d'une situation d'urgence. Les quatre se complètent et ont pour but de garantir que des informations régulières et à jour sont mises à la disposition des décideurs en temps utile. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conseils/modèles pour chacun des 4 rapports.

1. Flash Update

Un Flash Update est un bref e-mail ou mémo publié dans les deux heures suivant un événement soudain dont l'impact et l'ampleur ne sont pas encore connus. Il est utilisé pour fournir rapidement les faits principaux de l'événement et la réponse qui peut être en cours par le gouvernement local et les partenaires humanitaires. Un Flash Update peut conduire à la production d'un rapport de situation si la situation mérite une réponse prolongée de la part de la communauté humanitaire. Si un rapport de situation est produit, la mise à jour flash cesse d'être produite et le rapport de situation devient la principale source d'information.

Bénin: Type d'urgence

Flash update N. XX

Date

Ce rapport est produit par XXXX en collaboration avec les partenaires humanitaires, il couvre la période de XXX à XXX

CONTEXTE DE L'URGENCE

Présentation de l'événement survenu afin de lancer l'alerte

SITUATION HUMANITAIRE

Décrire brièvement les possibles besoins humanitaires afin d'appeler à la mobilisation

2. Situation Report (SitRep)

Le rapport de situation est un document opérationnel concis destiné à soutenir la coordination de la réponse humanitaire dans une crise aiguë. Il doit fournir une mise à jour des besoins actuels, de la réponse et des lacunes dans une urgence donnée. Un rapport de situation doit être publié principalement pendant la phase aiguë d'une urgence (urgence complexe ou catastrophe naturelle), c'est-à-dire au début d'une nouvelle crise ou lors de la détérioration d'une urgence en cours. La publication d'un rapport de situation doit être basée sur certains éléments déclencheurs définis par le pays, par exemple le nombre de personnes touchées par rapport à la population totale d'une zone, le nombre de morts ou de blessés.

Ce rapport est produit par XXXX en collaboration avec les partenaires humanitaires, il couvre la période de XXX à XXX

Bénin: Type d'urgence

Rapport de situation N. XX

Date

ELEMENTS CLÉS

Insérer carte de la zone affectée

[Integrer ici le 4 ou 5 bullet points signalant les enjeux clés de la crise.]

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipisicing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna.



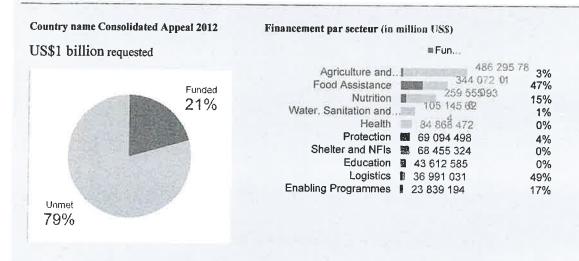
- Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipisicing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna.
- Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipisicing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna.

Intégrer la carte des zones affectées

CONTEXTE

Décrire le contexte humanitaire de la crise, citant les populations affectées et leurs besoins

FINANCEMENT DE LA CRISE



ETAT DE LA REPONSE (SECTEUR PAR SECTEUR)

Coordination des camps

Besoins:

[XXX

Chiffre clé

Response:

• Xxx

Gaps & Contrainte:

Xxx

INFORMATIONS SUR LA COORDINATION

[XXXX]

3. Assessment Report

Le rapport d'évaluation doit être produit dans les deux semaines suivant la catastrophe afin de permettre une planification approfondie de l'intervention et la révision des appels, le cas échéant.



10. Table des matières

Son	nmaire	2
1.	Introduction et objectifs	
1	.1. Contexte et justification	
1	2. Objectifs	4
2.	Définition du profil de risques	
3.	Profils des aléas	
4.	Matrice de Monitoring des risques	
5.	Plan global de la préparation	
6.	Plan sectoriel potentiel de réponse et besoins de financement	
7.	Mécanisme de Coordination du suivi et réponse des catastrophes	
8.	Plan orsec en lien avec tous les différents niveaux	5
9.	Procédures de mise en œuvre du plan – étapes de réponse rapide coordonnée	
10.	Annexes Erreur! Signet non défini	
11.	Table des matières	

